

CARTES DE RECONNAISSANCE

Dans l'objectif de vous accompagner dans vos défis liés à la rétention des employés, le Comité de gestion des ressources humaines de la Vallée-de-l'Or a mis sur pied un nouvel outil disponible gratuitement : des cartes de reconnaissance à remettre aux employés. Celles-ci vous sont offertes en format *carte d'affaires*, à imprimer selon vos besoins.

Les cartes sont à imprimer sur du papier Avery format 8371, ou à transmettre à une imprimerie locale. Vous pouvez sélectionner seulement les pages qui vous concernent.

Voici quelques pistes et bonnes pratiques à adopter pour une utilisation optimale :

- Utilisez les cartes dans un court délai suite à l'évènement que vous souhaitez souligner.
- Prenez le temps de personnaliser l'endos des cartes avec un petit mot écrit à la main lorsque possible.
- Soyez clairs et précis concernant la réalisation que vous souhaitez valoriser.
- Si l'employé est en télétravail ou à l'extérieur du bureau, transmettez-lui une photo de la carte de reconnaissance par courriel ou par messagerie texte.

L'IMPACT FINANCIER POSITIF DE LA MOBILISATION DES EMPLOYÉS :

- le taux de roulement est **33 %** moins élevé que la moyenne;
- les ventes sont plus élevées de **6 %**;
- les bénéfices d'exploitation sont plus élevés de **3 % à 4 %**.